

> « Oh pinaise, c'est la guerre. Ça pete de partout. »

La cour d'appel a confirmé le 15 septembre les lourdes condamnations à la prison ferme de Gérard Jodar et six autres militants du syndicat kanak USTKE (voir RE de juillet 2009). Des barricades ont été construites pendant le mois d'août pour exiger leur libération. Les gendarmes, le GIGN sont intervenus avec des flashballs et des lacrymos tirés dans les maisons. En deux jours 30 gendarmes ont été blessés, dont un officier par tir de chevrotine. Plusieurs centaines de jeunes de la cité populaire de Montravel se sont joints aux syndicalistes. À méditer en métropole : quand les choses sont claires travailleurs en lutte et jeunes des quartiers populaires sont capables de se retrouver ensemble face à l'Etat des patrons. Et ça, ça fait mal.

> Faire comme les Conti partout

Des mois de lutte dure contre la fermeture de l'usine. Bataille perdue, ils étaient trop isolés, mais des indemnités favorables ont été gagnées (50 000 euros en moyenne). L'Etat ne leur pardonne pas, plusieurs d'entre eux ont pris 3 à 5 mois de taule avec sursis, accusés du saccage de la sous-préfecture de Compiègne en avril, lâchés par les directions syndicales. « *La CGT, on les a pas vus. Les Thibault et Cie, c'est juste bon qu'à frayer avec le gouvernement, à calmer les bases. Ils servent juste qu'à ça, toute cette racaille* » comme disait le délégué CGT des Conti Xavier Mathieu à Clairvoix le 18 août.

> Vive les mutins !

Depuis 2 mois, et l'adoption par le Parlement du « paquet sécurité » qui entre autres prolonge la rétention de 2 à 6 mois, les luttes contre les camps d'internement pour étrangers (CIE) à l'intérieur et à l'extérieur n'ont pas cessé en Italie. Entre autres, une grève de la faim éclate le 7/08 au centre de la via Corelli à Milan. Le lendemain c'est l'émeute au centre de Gradisca, les retenus grimpent sur le toit, certains tombent, ils caillaient avec des bouteilles les flics qui matraquent et usent de lacrymo. Le 12 les prisonniers brûlent et cassent ce qu'ils peuvent après. Alors qu'au centre Brunelleschi de Turin les retenus rejoignent la grève de la faim. Le lendemain 34 rebelles de Rome sont transférés à Milan et les contacts avec ceux de Corelli se renforcent. Le même jour, après avoir découvert que pour beaucoup d'entre eux la rétention a été prolongée de 2 mois, les retenus de Corelli se soulèvent encore. La police anti-émeute sort les canons à eau et, après deux assauts manqués et un moment de calme, réussit à pénétrer dans les dortoirs. Il y a de nombreux blessés. Le lendemain 9 hommes et 5 femmes sont arrêtés pour « résistance ». Leur procès dure depuis le 21 août, le verdict est pour le 13/10. Du 28/09 au 1/10 une grève de la faim très forte est menée au centre de Ponte Galeria à Rome. Une quinzaine de grévistes est transférée le 2 (pratique révélant la nature carcérale de ces lieux). À l'extérieur, les rassemblements et manifs aux abords des centres, les actions contre la Sodexho et la Croix Rouge entre autres se multiplient, une radio de quartier turinoise diffuse des témoignages audio de l'intérieur... Et ça continue un peu partout, avec des dizaines d'heureuses évasions dans la péninsule (mais aussi à Tenerife en Espagne le 15/09, à Vincennes en France le 2/09...). Il y a peut-être là un véritable rapport de force qui se met en place.

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°79 • octobre 2009

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>
Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Sans-papiers – la guerre coloniale continue ?

On ne compte plus les révoltes, ni les morts, les noyés, les camps d'enfermement incendiés. Il y a une lutte que personne n'arrive à contrôler malgré les frontières grillagées, électrifiées. Des milliers d'hommes et de femmes, que l'on nomme des « sans-papiers », montent depuis les anciennes colonies vers les pays qui les ont colonisés. Ils cherchent à échapper à la misère et à l'oppression. Ce sont les guerres de libération coloniales inachevées que sont contraints de continuer à mener les sans-papiers pour s'émanciper et des pouvoirs des pays impérialistes et de leurs propres gouvernements, larbins des premiers. Ici, au cœur même du système, ils réclament leur dû, et par procuration celui de ceux qui sont restés au pays.

Si telle est la situation, alors il n'y a qu'une question qui vaille d'être posée : que doit signifier pour nous être anticolonialistes aujourd'hui ? La réponse n'est pas évidente, car le pouvoir et les bureaucrates qui lui sont soumis, nous martèlent que la régularisation de tous les sans-papiers, la libre circulation et installation de ces pauvres venus d'ailleurs menaceraient nos conquêtes et nos acquis, tels que la Sécu, l'assurance chômage, les allocations...

On serait tenté d'y croire et par peur de devoir partager leur misère on aurait tendance à se cramponner à nos maigres privilèges (n'oublions pas que ces acquis ne sont pas neutres ; en 1945 la coalition PC-PS-gaullistes a permis la création de la Sécu au prix, entre autres, du maintien de l'empire colonial car 1945 c'est aussi les bombardements des insurgés algériens de Sétif et Guelma : 45 000 morts !). Leurs discours « réalistes » ne sont que mensonge, leur stratégie ne défend rien du tout : on a vu ce que sont leurs journées d'actions qui nous paralysent face aux patrons et à l'Etat.

Il faut donc choisir son camp, pas seulement par solidarité, mais parce qu'il n'y a pas de troisième voie pour ceux qui sont « en règle ». Lutter avec les peuples des ex-colonies et avec leurs émissaires sans papiers, ou bien être crevés par la droite comme par la gauche. Paradoxalement la seule façon pour nous de gagner contre le pouvoir des patrons c'est d'être dans les tranchées et sur les barricades de ceux qui paraissent être les plus faibles, mais qui sont forts car « ils n'ont que leurs chaînes à perdre ». Ça et là, en dehors des sentiers battus de la mobilisation, des résistances se renforcent en se nourrissant de cette idée.

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques
sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle,
les contrôles d'identité, réflexions,
témoignages, mobilisations...

> RiPOSTE dans les quartiers populaires

14/09, à Besançon.

Une patrouille intervient pour une soi-disant bagarre au couteau mais ne trouve sur place qu'un garçon de 14 ans. Un des flics le prend à partie physiquement, alors le garçon lui donne un coup de poing. Tous les habitants du quartier (jeunes, vieux, hommes, femmes) ripostent et tentent de s'opposer avec force à son interpellation et celle d'un de ses copains. Une fois de plus les premières victimes de la police ont exprimé leur colère et couru le risque de prendre très cher : 2 mises en examen pour «violences en réunion sur dépositaire de l'autorité publique» et «provocation à la rébellion et outrages» et en attendant le procès, 4 sont placés sous contrôle judiciaire et 1 mis en détention.

20/09, non loin de là à Dôle dans le Jura.

Dans l'après midi, la police est intervenue pour interpellier un jeune homme de 18 ans dont la moto aurait percuté une fourgonnette. Les flics le retrouvent à l'hôpital. Là non plus on n'en sait pas plus. Toujours est-il que dans la soirée, pierres et cocktails Molotov sont jetés sur les flics en patrouille, des rues barrières par des poubelles enflammées, 4 voitures incendiées. La police décide d'interdire l'accès au quartier. Dès le lendemain, le sous-préfet UMP et le maire PS agissent : présence renforcée de policiers et «d'intermédiaires» de toutes sortes, comparution immédiate du jeune blessé à moto et interpellation d'un mineur qui aurait «outragé» les policiers lors de l'accident.

26/09, Hakim Djelassi, 31 ans, est mort.

Interpellé deux jours plus tôt dans sa chambre d'un hôtel du quartier Churchill (Vieux Lille) pour «ivresse publique manifeste», la dernière fois qu'on l'a vu debout il entrait menotté dans un fourgon de police. Selon elle, rien ne s'est passé dans le fourgon. Pas pour la famille d'Hakim : «Nous, on se demande comment ça se fait

qu'un homme pénètre dans un fourgon, et en ressorte avec des traces de coups, en arrêt cardiaque!». Ses proches pensent à la violence policière car ils ont vu son nez cassé, son menton ouvert, son visage tuméfié et les traces de coups sur tout le corps. Et un de ses frères est déjà mort en prison à 21 ans. Durant quatre jours, des affrontements avec la police ont eu lieu dans le quartier et ont même gagné Lille Sud. Deux jeunes ont été mis en GAV pour «violence et jet de projectile». La famille a organisé une marche silencieuse avec 200 personnes participants. Suite à sa plainte une information judiciaire a été ouverte mais les premières conclusions de l'enquête (sur la base de l'autopsie) écartent déjà l'hypothèse des violences policières... La famille continue de ne pas y croire : «Pour l'instant, les seules certitudes qu'on a c'est qu'Hakim a été interpellé et qu'il est mort.»

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Tours

Mardi 22 septembre à Tours l'ancienne maison de retraite des «Glycines», réquisitionnée par le Collectif de Soutien aux Demandeurs d'Asile et aux Sans Papiers de Tours et le DAL, a été vidée par la police nationale aidée d'une compagnie de sécurité privée. Les personnes y logeant, sans domicile fixe, familles de demandeurs d'asile, célibataires furent jetés à la rue.

La police a molesté trois militants. Bilan 2 arrestations. Alors que le reste du groupe repartait, les BAC en enlèvent violemment 2, chassant les uns à coups de tonfas, menaçant les autres au tazer : 2 nouvelles arrestations. Bilan : 2 sont accusés de rébellion, un autre de coups et vol (un policier a retiré de son sac une casquette de police qu'il y avait cachée, en disant «on pourra au moins te mettre ça») Une date de procès est déjà prévue : 8 Décembre, 9h00, tribunal de Tours. Les terroristes, c'est l'Etat.

Arezki Kerfali, procès reporté

Poursuivi pour «outrage» suite à un contrôle le 11 juin dernier où, roué de coups – 8 jours d'ITT, fracture au poignet, hématomes sur tout le corps – il assistait à la mort de son ami Ali Ziri. Depuis une contre-expertise médicale pour Ali constate 27 hématomes s'étendant jusqu'à 17 centimètres et sa mort par anoxie (absence d'oxygène) en lien avec une asphyxie pulmonaire de type mécanique. L'avocat a demandé le rapprochement des deux affaires. La suite le 24 juin prochain au tribunal de Grande Instance de Pontoise.

Délation à tous les étages

Le patron de la police en Essonne a lancé un appel à «aider la police nationale» accompagné d'une adresse e-mail pour dénoncer son voisin. Il faut dire que la tendance est lourde. 2005, 2006, des acteurs sociaux luttent contre l'institutionnalisation de la délation qui les oblige à «partager leurs informations». 2007, deux jeunes étaient condamnés à 8 et 6 ans de prison, accusés d'avoir agressé en 2006 deux CRS aux Tarterêts (91) à l'issue d'un procès à charge reposant sur des appels à délation et témoignages «sous X». La même année à Villiers-le-Bel, la police lançait des appels à délation, discrétion assurée, rémunération à la clé. Le secteur privé n'est pas en reste. Cet été, après le Crédit Lyonnais d'Aulnay-sous-Bois faisant arrêter un client «sans-papiers» venu renouveler sa carte bleue, c'est une boutique Bouygues-Télécom de l'Essonne qui a dénoncé un client venu remplacer son téléphone.

À Nîmes la justice acquitte

La phrase résonne dans nos corps... En 2003 Mourad Belmoukhtar 17 ans était abattu d'une balle dans la nuque par les gendarmes de St Hippolyte du Fort après qu'ils aient tiré à 17 reprises en direction des jeunes dans un véhicule en fuite. Faux témoignage, thèse de la légitime défense écroulée, le gendarme encourait

15 ans de réclusion criminelle. Le procureur demandait cinq ans avec sursis pour ce représentant de l'ordre toujours en fonction, rappelant à plusieurs reprises que la victime était un délinquant... avec cette idée puante que le fait d'avoir un casier pouvait justifier la mort ! Acquittement ! Un nouveau permis de tuer ? La justice tombe le voile, elle a choisi son camp, alors attention lorsqu'on la réclame, on voit là de quoi elle est capable...

Tamponné

Le 28 août, la gendarmerie débarque sur le campement d'Ormoix-Villabé-Corbeil où vivent une centaine de Roms. Les gendarmes contrôlent les identités, signifient les Obligations de Quitter le Territoire Français et tamponnent avec une solution lavable ceux qui sont déjà passés à la casserole (soi-disant pour ne pas se mélanger les pinceaux). Des individus contrôlés comparent ce marquage à la sombre époque des déportations et exterminations de la seconde guerre mondiale.

Abou Bakari Tandia, la version policière s'effondre !

Selon la police, sa mort il y a 4 ans suite à sa garde-à-vue au commissariat de Courbevoie serait due au fait de s'être cogné lui-même la tête contre le mur de sa cellule ! Or la nouvelle expertise médicale affirme qu'il est mort à cause de violences qu'il a subies. En tous cas l'association Vérité et Justice pour Abou Bakari Tandia ne lâche pas, un rassemblement a eu lieu à proximité du ministère de la justice le 12 septembre. Infos : www.aboubakaritandia.org



Contre les longues peines et les quartiers d'isolement

Semaine du 2 au 8 novembre, partout en France, appel à mobilisation contre les longues peines et les quartiers d'isolement. Infos : prison.eu.org/article12054.html
Signer l'appel à mobilisation : www.arppi.info